Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 29/01/2024 à 10h12
Réference de l'AR : 054-215407982-20240119-DM_08_24-DE
Publié le 29/01/2024 ; Rendu exécutoire le 29/01/2024

COMMUNE DE THUILLEY-AUX-GROSEILLES

Département de Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Toul
Canton Meine au Saintois

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents ou représentés : 9
Conseillers votants : 9

Le Maire certifie que la convocation du conseil a été faite le 12/01/2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf janvier à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Thuilley-aux-Groseilles, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, dans la salle des fêtes, sous la présidence du Maire, Laurence BROQUERIE.
Présents : Laurence BROQUERIE, Pauline BROQUERIE, René Jean-Pierre GENIN, Gabrielle HENRY, Gibrien PARISOT, Jacques PEROUX, Amélie PEROUX, Stéphane PIERI
Absents : Christophe GENIN
Excusés : Pauline BROQUERIE a donné pouvoir à Laurence BROQUERIE, Thomas WECKERING
Amélie PEROUX a été désignée comme secrétaire de séance

Objet de la délibération n° 08/24 :
PROGRAMME D'ACTION ONF 2024

Madame le maire présente au conseil le programme d'action proposé par l'ONF pour 2024 pour 19 080 € HT.
Elle l'invite à se prononcer.
Après délibération, le conseil vote le programme d'action ci-annexé et demande une révision des tarifs à la baisse.

Pour : 9 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Amélie PEROUX
Secrétaire

Laurence BROQUERIE
Maire

MAIRIE DE THUILLEY GROSEILLES 54170